



## **PROTOCOLE D'URGENCE EXTRAORDINAIRE POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE CONTAGION DU COVID-19**

Vous trouverez ci-dessous les mesures que vous devez respecter dès que vous entrez dans notre camping.

En accédant à nos installations, vous acceptez expressément de les respecter, ainsi que les règles de sécurité dont vous serez informé avant votre séjour et le règlement intérieur du Camping Playa

Almayate Costa :

<https://www.campingalmayatecosta.com/es/normativa>

### **CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR DURANT VOTRE SÉJOUR**

Dès que vous quittez votre emplacement, vous êtes obligé de mettre un masque.

Nous vous demandons de respecter et de vous conformer aux indications figurant sur les panneaux distribués dans nos installations et de suivre les indications qui y sont contenues et celles de notre personnel.

Afin d'avoir un contrôle correct de la capacité des installations, la capacité des parcelles sera la suivante :

- Une petite parcelle : 4 personnes un maximum.
- Une parcelle moyenne : 5 personnes un maximum.
- Une grande parcelle : 6 personnes un maximum.
- Une parcelle extra grande : 8 personnes un maximum.

### **LA CAPACITÉ DES EMPLACEMENTS NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE DÉPASSÉE**

Les **visites extérieures sont interdites**, sauf en cas de nuitée, et **ne peuvent jamais dépasser la capacité de l'emplacement.**

Le numéro de votre parcelle vous sera communiqué par le personnel de la réception.

La **circulation des vélos, des scooters et des skateboards est interdite** dans le camping. Nous vous souhaitons un agréable séjour et serons heureux de vous aider.

**Merci de nous faire confiance.**